

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

INAUGURATION de l'extension et restructuration de l'ancienne mairie de Vy-lès-Lure en un accueil périscolaire et un logement VESOUL, le 15/11/2025

Contact Communication : Isabelle BRAVO
Tél : 06 99 25 80 41
Mail : s.guenet@sied70.fr

Contact Communication : Sandrine GUENET
Tél : 06 99 25 80 41
Mail : s.guenet@sied70.fr

➡ Réhabilitation de l'ancienne mairie/école de Vy-lès-Lure

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine communal, la commune de Vy-lès-Lure et la Communauté de Communes du Pays de Lure s'associent autour de deux projets complémentaires concernant le bâtiment de l'ancienne mairie, situé Grande Rue à Vy-lès-Lure.

- La commune avait pour ambition de rénover les logements situés à l'étage, initialement envisagés pour relocaliser la mairie.
- Parallèlement, l'accueil périscolaire, actuellement installé dans ce même bâtiment, fera l'objet d'une modernisation. Après l'étude de plusieurs scénarios, la CCPL prévoit une extension du rez-de-chaussée.

Dans le cadre de son appel à projets « Maîtrise de L'énergie des bâtiments communaux » 2023, le SIED 70 a participé au financement de la part communale pour les travaux éligibles suivants : Isolation, Peinture, Chauffage, VMC.

Le montant total de l'opération est de **1 762 000 € HT**, dont le détail des contributions est le suivant :

- Subvention de l'État (DETR - DSIL - Fonds Vert) : 650 000 €
- Subvention du Département de la Haute-Saône (PACT 2) : 245 500 €
- Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales : 136 500 €
- **Subvention du SIED 70 : 21 000 €**
- Reste à charge pour la commune de Vy-lès-Lure : 283 000 €
dont 2 000 € de prime de remise sur le marché d'un logement vacant versée par la CCPL
- Reste à charge pour la CCPL : 426 000 €

→ Travaux sur le réseau d'électricité

Par ailleurs, les travaux suivants sont en cours sur le réseau d'électricité de la commune de Vy-les-Lure :

- **Électrification du lotissement «Le Clos Fabien»** : Les travaux d'électrification du lotissement «Le Clos Fabien», situé voie communale de Mollans, sont en phase finale. Il ne reste plus que la mise sous tension à réaliser pour permettre l'alimentation électrique des nouveaux logements.
- **Renforcement du réseau concédé d'électricité** : Un chantier de renforcement du réseau concédé d'électricité est également en cours, issu du poste « Corne d'Amonta DEP » à Vy-lès-Lure. Là encore, la dernière étape consiste en la mise sous tension du réseau renforcé.

→ L'info en plus : la commune adhère au service de maintenance des installations d'éclairage public

Depuis avril 2025 et pour une durée de 6 ans, la commune adhère au **service de maintenance des installations d'éclairage public**. Au travers de ce service, les collectivités peuvent bénéficier des prestations suivantes :

une maintenance préventive assurant une qualité de fonctionnement et de performance, la gestion et le suivi des demandes d'intervention curatives via un outil dédié, les réponses aux demandes de DT/DICT, le géoréférencement des réseaux souterrains d'éclairage public existants, et l'établissement d'un rapport annuel d'exploitation.

Désormais prises en charge par le SIED 70, ces installations comprennent **8 coffrets de commande** et un parc de **198 points lumineux, intégralement équipés en technologie LED.**



À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est 30 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.